



SESTA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2022

20 È 21 DI DICEMBRE DI U 2022

6 ÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022

20 ET 21 DECEMBRE 2022

N° 2022/E6/80

**Question orale déposée par Mme Serena BATTESTINI
Au nom du groupe « Core in Fronte »**

OBJET : QUEL AVENIR POUR LE COUVENT SAN FRANCESCU DE BASTIA ?

Monsieur le Président de l'exécutif,

Mme la conseillère exécutive en charge de la culture et du patrimoine,

Cari culleghi,

La ville de Bastia est en lice pour devenir capitale européenne de la culture, en 2028.

Cette candidature est soutenue par l'ensemble de la Corse et, en premier lieu, notre assemblée. En effet, une telle distinction pourrait constituer une formidable vitrine pour toute l'île.

Bastia est une ville qui regorge d'histoire, de culture et elle possède, à ce titre, un riche patrimoine historique.

Pourtant, on est en droit de s'interroger sur l'avenir de l'un de ses sites emblématiques : le couvent San Francescu.

Ainsi, ce couvent San Francescu, fondé en 1510, jadis le plus grand de Corse, avec un parvis et une mosaïque d'exception, a été acheté par la Collectivité territoriale de Corse en 2006.

Mais, 16 ans après son acquisition par la puissance publique, et malgré de nombreux projets, ce bâtiment historique fait figure de véritable verrue dans le paysage urbain bastiais.

Longtemps squatté, l'état d'abandon du site pose, aujourd'hui, de nombreux problèmes. Il constitue même une menace pour les riverains avec des murs qui s'effritent, des pierres et des tuiles qui tombent.

La dégradation continue de la bâtisse n'est pas acceptable et elle est incompréhensible.

Il est urgent d'enrayer cette situation, de préserver l'existant et de trouver une affectation à l'ancien couvent San Francescu pour qu'il puisse, enfin, être mis en valeur.

Notre question sera simple : depuis 2006, les différents exécutifs de Corse ont pris des engagements sur le devenir du couvent San Francescu. Rien n'a jamais été fait.

Y-a-t-il, à ce jour, un véritable projet de rénovation et de réhabilitation du Couvent par la Collectivité de Corse et, éventuellement, dans quels délais pourrait-il être opérationnel ?

Vi ringraziamu.